

Faits saillants de 2014 pour la municipalité régionale de Peel

- Le total de l'avantage estimé des reprises provinciales en 2014 pour la municipalité régionale de Peel est de 90 270 200 \$.
- Cela équivaut à 6 % de toutes les recettes tirées de l'impôt foncier municipal dans la municipalité régionale.
- Cela dépasse de 14 603 300 \$ le montant de l'avantage accordé au titre des reprises de 2013.
- Cela dépasse aussi de 90 270 200 \$ les versements reçus en 2004.
- La suppression de ces coûts de l'assiette foncière profite à tous les contribuables de la municipalité régionale de Peel.

A Reprises estimatives de la province en 2014

90 270 200 \$

1. Programme de médicaments de l'Ontario	11 585 200 \$
2. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet de la gestion	3 693 000 \$
3. Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées – volet des prestations	40 789 300 \$
4. Ontario au travail – volet des prestations	13 548 300 \$
5. Ontario au travail – volet administration (aide supplémentaire)	16 602 900 \$
6. Sécurité des tribunaux et transport des détenus	4 051 500 \$

B Reprises provinciales en 2013

75 666 900 \$

C Augmentation des reprises provinciales par rapport à 2013 (ligne A - ligne B)

14 603 300 \$

Avis de transfert en 2014 – Description des lignes

- A** Avantage estimé pour les municipalités de la reprise en 2014 du Programme de médicaments de l'Ontario, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées, de la reprise progressive des prestations d'Ontario au travail; et des coûts liés à la sécurité des tribunaux et au transport des détenus, ainsi qu'une aide supplémentaire pour les municipalités concernant les coûts d'administration d'Ontario au travail.

- B** Égal à la ligne A de l'Avis des reprises de 2013

Nota : Le montant du financement provincial et des autres initiatives d'aide permanente de la province est arrondi à la centaine.